

DISPOSITIF

« ARGENT DE POCHE »

Du 4 au 13 juillet 2022

La commune met en place le dispositif « Argent de poche » au mois de juillet prochain.

L'objectif pour les participants est d'approcher la réalité du monde du travail, tout en participant à une action de service public par la réalisation de chantiers encadrés, sur le territoire de la commune

Peuvent participer : les jeunes âgés entre 16 et 18 ans, habitant la commune

La rémunération est de 15€ par demi-journée

Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 15 juin 2022.**

S'adresser à la mairie.

Téléphone : 02.99.98.82.44.

Mail : la.chapelle.saint.aubert@orange.fr